



**PRÉFET  
DU GERS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Préfecture du Gers  
Direction des services du Cabinet  
Service des sécurités  
Unité sécurité et réglementation routières**

## **PERMIS DE CONDUIRE**

### **Demande d'attestation d'aptitude médicale à la conduite (dite "carte rose")**

#### **Qu'est ce que l'attestation d'aptitude médicale à la conduite ?**

Lorsque vous utilisez votre permis de conduire pour le travail, sa délivrance ou sa prolongation doit être précédée d'un contrôle médical favorable. Ce contrôle s'effectue auprès d'un médecin agréé qui vérifie votre aptitude physique, cognitive et sensorielle à conduire. La périodicité du contrôle dépend de votre âge et de la catégorie du permis.

L'attestation d'aptitude médicale à la conduite (dite "carte rose") sert à prouver le passage d'une visite médicale. En aucun cas, elle ne permet à elle-seule d'exercer les métiers de taxi, ambulancier, le transport de personnes, etc... pour lesquels il faut détenir une carte professionnelle (délivrée après la réussite d'un examen officiel).

**Avant de demander une attestation préfectorale d'aptitude médicale à la conduite, il faut avoir passé une visite médicale auprès d'un médecin agréé par la Préfecture du Gers** (voir la liste des médecins agréés sur le site [www.gers.gouv.fr](http://www.gers.gouv.fr), rubriques "démarches administratives", "permis de conduire", "visite médicale"). **Le certificat médical doit avoir moins de 2 ans.**

#### **Comment obtenir l'attestation d'aptitude médicale à la conduite ?**

Une fois la visite médicale passée, **vous devez en faire la demande par courrier postal à la Préfecture du Gers**, Direction des services du Cabinet, service des sécurités, unité sécurité et réglementation routières, 3 place du Préfet Claude Erignac, 32000 AUCH.

**Vous devez adresser la lettre-type figurant au verso (ou une demande sur papier libre) complétée, signée** et accompagnée des documents suivants :

- **l'imprimé CERFA n°14880\*02 "AVIS MEDICAL" dûment complété par un médecin agréé et signé** (disponible sur site [www.gers.gouv.fr](http://www.gers.gouv.fr), rubriques "démarches administratives", "permis de conduire", "visite médicale") ;
- **une photocopie recto-verso de votre pièce d'identité en cours de validité**
- **une photocopie recto-verso de votre permis de conduire ;**
- **un justificatif de domicile de moins de 3 mois ;**
- **une enveloppe timbrée 20 gr, libellée à vos nom, prénom et adresse**

L'attestation préfectorale d'aptitude médicale à la conduite vous sera envoyée avec l'enveloppe fournie.

**Attention : Il n'est pas possible d'effectuer cette démarche au guichet.**



# PRÉFET DU GERS

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Préfecture du Gers  
Direction des services du Cabinet  
Service des sécurités  
Unité sécurité et réglementation routières

## Demande d'attestation d'aptitude médicale à la conduite (dite "carte rose")

Nom : .....

Nom d'usage : .....

(le cas échéant)

Prénoms : .....

Date de naissance : .....

Adresse actuelle : n° ..... rue .....

Code postal : ..... Ville : .....

Monsieur le Préfet,

Je souhaite obtenir une attestation d'aptitude médicale à la conduite.

À cet effet, je joins à ma demande :

- l'imprimé CERFA n°14880\*02 "AVIS MEDICAL" dûment complété et signé par un médecin agréé ;
- une photocopie recto-verso de ma pièce d'identité en cours de validité ;
- une photocopie recto-verso de mon permis de conduire ;
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois (Facture au nom du demandeur : eau ou électricité, gaz, téléphone, quittance de loyer) + si facture à un autre nom : carte d'identité de la personne dont le nom figure sur la facture + attestation datée et signée de moins de 3 mois du titulaire du logement ("je soussigné(e) M, Mme . . . atteste que M., Mme . . . est domicilié(e) à la même adresse") ;
- la carte d'aptitude à renouveler (en cas de renouvellement) ;
- une enveloppe timbrée 20 gr, libellée à mes nom, prénom et adresse.

À ..... le .....

Signature :

### Courrier à adresser à :

Préfecture du Gers  
Direction des services du Cabinet  
Service des sécurités  
Unité sécurité et réglementation routières  
3 place du Préfet Claude Erignac  
32000 AUCH.

Mél. : [pref-permisdeconduire@gers.gouv.fr](mailto:pref-permisdeconduire@gers.gouv.fr)  
Tél : 05 62 61 44 00  
3 Place du Préfet Claude Erignac - 32000 AUCH  
[www.gers.gouv.fr](http://www.gers.gouv.fr)